

## Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)

Il appartient au candidat de s'assurer qu'il remplit les conditions d'accès à la formation  
**Inscription sous réserve d'un nombre de places suffisant.**

Merci de bien vouloir retourner avant le : **14 juin 2019**

**à l'adresse suivante :**

IRTS Nouvelle-Aquitaine – Pôle des formations supérieures  
Assistante de la formation DEIS  
9 rue François Rabelais - BP39  
33401 Talence

**Les éléments suivants :**

- le bulletin d'inscription à la formation ci-joint, dûment complété et signé
- l'attestation de réussite aux épreuves de sélection DEIS
- un accord ou un engagement de prise en charge du coût de la formation
- un extrait de casier judiciaire - bulletin n°3 datant de moins de 3 mois (demande à faire sur le site du Ministère de la justice : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>)
- le carnet de vaccination à jour,
- deux photos d'identité (avec vos nom et prénom notés au dos)

**Pour les personnes bénéficiant du complément de formation VAE, joindre également :**

- une copie de la décision du jury VAE précisant les domaines de compétences validés.
- un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 52 € correspondant aux frais de gestion administrative (somme non remboursable),

**D.E.I.S. – Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale**

Date d'entrée en formation : .....

parcours complet  
 parcours post VAE

parcours partiel  
 passerelle DSTS/DEIS

Mr  Mme Nom : .....

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

N° Portable : ..... Téléphone fixe : .....

Email : .....

Nationalité : ..... Date de naissance : .....

Ville de naissance : ..... Code postal : ..... Pays, si hors France : .....

Reconnaissance MDPH

Intitulé du diplôme le plus élevé ..... Niveau.....

**Situation actuelle :**

Demandeur d'emploi  Salarié  Etudiant  Autre (préciser) : .....

**Pour les salariés, merci de préciser :**

**Lieu de travail :**

Nom de l'employeur : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Poste occupé : .....

Nom et fonction du responsable : .....

**Organisme gestionnaire / siège social employeur (à compléter uniquement si différent du lieu de travail) :**

Nom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Nom et fonction du responsable : .....

**Type de contrat de travail :**

C.D.I.  C.D.D.  Contrat de Professionnalisation  Autre (préciser).....

Si contrat à durée déterminée, indiquer la date de fin du contrat :

## Prise(s) en charge financière(s) de la formation :

Employeur

*(cachet et signature du responsable de l'établissement, obligatoires en bas de ce document)*

Nom de son OPCA : .....

Adresse de facturation : .....

.....

Personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Vous-même *(joindre une lettre d'engagement datée et signée)*

Une facture sera adressée directement à l'adresse indiquée en 1<sup>o</sup> page

Autre(s) financement(s) (OPCA , Pôle Emploi, Agefiph, etc...)

*Joindre obligatoirement les justificatifs*

Organisme 1 ..... Montant pris en charge .....

Adresse de facturation : .....

.....

Personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Organisme 2 ..... Montant pris en charge .....

Adresse de facturation : .....

.....

Personne à contacter : .....

Téléphone : ..... Email : .....

---

## Signatures

Stagiaire :

à : ..... le : ...../...../.....

Signature

Employeur (si financeur) :

à : ..... le : ...../...../.....

Signature, cachet, nom et fonction du signataire

---

## Conditions

1 – L'entrée en formation est effective :

- après accord écrit de son financement par un tiers (employeur, OPCA, Pôle emploi, etc...) ou par le stagiaire lui-même
- après la signature de la convention de formation
- après réception de ce bulletin d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation, sauf indication contraire

2 – Les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation

3 – L'inscription est valable pour la durée totale de la formation

4 – Toute formation commencée sera facturée au prorata du temps de formation suivi et des frais pédagogiques et administratifs engagés

5 - Toute heure de formation dispensée est due. En cas d'absence injustifiée, l'IRTS facture ces heures à l'employeur ou au stagiaire selon le cas. L'IRTS ne peut être tenu pour responsable de l'absence du stagiaire.